



VILLE DE ROUEN

CHAUFFAGE URBAIN

RAPPORT DE SYNTHÈSE 2007

1. Historique du projet

La Ville de Rouen a conclu, en octobre 2000, avec la Société d'Economie Mixte (S.E.M.) ROUEN SEINE AMENAGEMENT (R.S.A.) une convention publique d'aménagement destinée à la réalisation d'opérations de renouvellement urbain au quartier Grammont. Ces opérations concernent l'aménagement d'espaces publics, l'implantation d'équipements publics ainsi que la construction et la réhabilitation de logements.

Au sein du quartier Grammont, la société de logements ROUEN HABITAT possédait pour desservir ses propres logements une chaufferie et un réseau de chaleur dont le contrat d'exploitation s'achevait en décembre 2006.

Dans la perspective de cette échéance, la Ville s'est alors interrogée sur l'opportunité de créer un réseau de chaleur collectif à l'échelle du quartier et de recourir à un contrat de délégation de service public pour en assurer l'exploitation. Il s'agissait alors d'organiser la distribution d'énergie thermique pour un nombre de maîtres d'ouvrage plus large (qu'ils soient déjà présents sur le site ou désirant s'y implanter) et de faire revenir dans le droit commun de la Ville la gestion de ce service public local.

La volonté de la Ville s'inscrivait dans une double démarche:

- une démarche environnementale
- un travail de gestion urbaine: l'aménagement du quartier en prévoyant la réalisation d'environ 350 logements neufs par une dizaine d'opérateurs différents ainsi que la construction d'équipements publics.

La maîtrise énergétique est donc devenue un axe prioritaire dans la mise en oeuvre de ce projet.

Les objectifs poursuivis par la Ville se sont orientés alors autour des quatre points suivants :

- la maîtrise des consommations énergétiques grâce aux réhabilitations de logements existants
- la mise en place d'un réseau de chaleur avec chaufferie mixte bois à l'échelle du quartier existant et intégrant les développements périphériques à venir
- le choix de s'engager vers une consommation énergétique durablement fiable, performante, écologique et économe
- la fourniture de chaleur à un prix intéressant pour les habitants du quartier

Au terme d'une procédure de délégation de service public, la Ville a donc confié, le 6 décembre 2006, à la société Dalkia, via sa filiale Rouen Grammont Énergie, la construction d'une chaufferie centrale et d'un réseau de chaleur pour desservir des logements et des équipements du quartier Grammont (école Balzac, centre de vie sociale, clinique Mathilde....) et leur exploitation.

Pour sa part, la S.E.M. R.S.A. a acquis les parcelles permettant l'implantation de la future chaufferie.

Depuis la signature du contrat, le délégataire a donc mené les travaux de construction et de raccordement à cette future chaufferie et l'exploitation du service.

Cette exploitation du service est décomposée en deux phases :

- une phase transitoire
- une phase de mise en service effective

- la phase transitoire (décembre 2006 – septembre 2008) précédant la mise en oeuvre de la chaufferie et du nouveau réseau de chaleur

Pour l'essentiel, il s'agit pour le délégataire d'assurer la gestion des équipements préexistants à la future chaufferie centrale.

Cette phase transitoire est également pour le délégataire l'occasion d'entreprendre des démarches commerciales destinées à la souscription de polices d'abonnements, notamment auprès des organismes gestionnaires de logements.

- La phase de mise en service

A compter du 14 septembre 2008, la livraison de l'énergie aux différents occupants raccordés se fera à partir de la chaufferie et du nouveau réseau de chaleur.

2. Le rapport d'activité 2007

Le rapport d'activité transmis par le délégataire retrace principalement les opérations de travaux menées en 2007 et 2008.

S'agissant la chaufferie, ont été achevés:

- les fondations et les ouvrages de structure,
- la pose de la cheminée
- l'assemblage de la chaudière biomasse.

Les travaux encore en cours de réalisation concernent notamment l'électrification du bâtiment, les opérations de maçonnerie et le montage de certains équipements techniques de la chaufferie (chaudières, brûleurs...).

Par ailleurs, des raccordements vers certains sites, la Maison de la Famille par exemple, ont été effectués.

La mise en service de la chaufferie reste prévue pour septembre 2008 conformément aux dispositions du contrat. A cette date les essais de fonctionnement de la chaufferie seront effectués.

Une fois la chaufferie centrale réalisée, les combustibles utilisés seront, en priorité, le bois et, en appoint ou secours du bois, le gaz naturel et/ou le fioul domestique.